



Commission consultative du
Fonds cantonal d'art
contemporain
FCAC
Chemin de Conches 4
1231 Conches

N/réf. : DD/

Genève, 15 février 2020

Rapport d'activité législature 2018-2023
2^{ème} année
(1^{er} décembre 2019 – 30 novembre 2020)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 8, lettre h, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Article 5 de la loi relative au Fonds cantonal d'art contemporain du 7 mai 2010 (C 3 09).

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour tâche de donner son préavis :

- sur les propositions d'achats et d'aides à la production d'œuvres mobiles,
- sur les projets soumis au département par les communes,
- sur l'ouverture de concours.

III. Activités de la commission

La commission consultative du Fonds cantonal a tenu 4 séances.

Achats

La commission a préavisé en faveur des acquisitions suivantes :

Séance du 9 mars 2020 : Olivier Mosset (une peinture à bandes de 1976, 120'000.- €) ; Mathis Altmann (deux installations, dont une offerte, pour 13'000.- francs) ; Marie-José Burki (3 photographies pour 14'000.- francs au lieu de 17'800.- €) ; Fabian Marti (un relief métallique, pour 8'500.- francs) ; ainsi qu'un ensemble de multiples édités par le Mamco (John Armleder, Martin Kippenberger, Kirsten Mosher, Sylvie Fleury et Greg Parma Smith,

pour 10'000.- francs au lieu de 22'692.- francs) et un ensemble de multiples édités par l'Amamco (Silvie Defraoui, Silvia Bächli, John Armleder, Philippe Ramette, Sylvie Fleury, Anne-Marie Jugnet et Alain Clairet, Maud Faessler, Christian Floquet, Christian Marclay, Sarkis, Philippe Decrauzat, Wade Guyton, Kelly Walker, Mai-Thu Perret et Walead Beshty, pour 5'000.- francs au lieu de 15'000.- francs).

Total des dépenses pour les achats : 120'000.- € et 50'500.- francs.

Séance du 18 mai 2020 : Vidya Gastaldon (1 peinture, Bleunoir, 18'000.- €, au lieu de 22'000.- €) ; Elisa Larvego (5 photographies couleur, pour un total de 7'100.- francs) ; Aurélien Martin (3 reliefs, pour un total de 6'800 francs) ; Claudio Moser (1 diptyque photographique, 12'000.- francs au lieu de 14'000.- francs) ; Mathias Pfund (1 sculpture, 4'000.- francs) ; Ramaya Tegegne (1 installation de 5 sculptures, 7'000.- francs au lieu de 8'000.- francs + TVA) ; Gaia Vincensini (1 assemblage sur tissu, 4'500.- € au lieu de 5'500.- €).

Total des dépenses pour les achats : 22'500.- € et 36'900.- francs.

Lors des séances du 7 septembre et du 2 novembre 2020, aucune proposition d'achat n'a été étudiée, le budget annuel ayant été épuisé lors des deux premières séances.

Total annuel des dépenses pour les achats : 142'500.- € et 87'400.- francs.

Aides à la production

La commission a préavisé en faveur de l'aide à la production aux projets des artistes suivants :

Séance du 9 mars 2020 : Caroline BACHMANN (Kunsthhaus Glarus, soutien de 3 000 francs), Estelle BOURDET (Espace-Témoin, soutien de 1 500 francs), Basile DINBERGS (Manifesta 13, Les Parallèles du Sud, Coco Velten, Marseille, soutien de 1 000 francs), Charles HELLER et Lorenzo PEZZANI (Biennale d'architecture, Venise, soutien de 3 000 francs), Elisa LARVEGO et Christian LUTZ (Trois lieux d'exposition à Genève, soutien de 5 000 francs), Lou MASDURAUD (Sculpture Garden, Geneva Biennale 2020, soutien de 2 500 francs), Lucas ODAHARA (Espace 3353, soutien de 2 500 francs), Mathias PFUND (Quark, soutien de 2 500 francs) et Marinella SENATORE, (Performance sous forme de parade dans la Ville de Genève, soutien de 8 000 francs).

Total des aides attribuées : 29'000.- francs.

Séance du 18 mai 2020 : Marilou BAL (Destiny's artist-run space, dans le cadre du Oslo Art Weekend, Norvège, soutien de 1 000 francs), Collectif FRAICH CLUB, (Ville de Genève, divers lieux, soutien de 1 500 francs), Collectif OPO (Home of TMF, Genève, soutien de 2 000 francs), Basile DINBERGS (Zabriskie Point, soutien de 1 500 francs), Caroline ETTER et Laura SPOZIO (Résidence La Becque, soutien de 2 500 francs), Plusieurs artistes, Wall Paper (Labo, soutien de 2 000 francs), Pauline JULIER (Kunsthalle Nairs, soutien de 3 500 francs), Plusieurs artistes, Les bâtisseurs (Interventions artistiques à Sergy, France, soutien de 5 000 francs) et Anaïs WENGER (Salle Crosnier, soutien de 1 500 francs).

Total des aides attribuées : 20'500.- francs.

Séance du 7 septembre 2020 : Plusieurs artistes, (Rue du Beulet 4, à Saint-Jean, soutien de 3 000 francs), Philippe FRETZ (CCManoir, Cognoy, soutien de 4 000 francs), Collectif INNER LIGHT (Espace Arlaud, Lausanne, soutien de 1 500 francs) et Plusieurs artistes, Open House (Genthod, soutien de 10 000 francs).

Total des aides attribuées : 18'500.- francs.

Séance du 2 novembre 2020 : Guillaume DENERVAUD (CEC, soutien de 4'500 francs), Anne-Laure FRANCHETTE (TOPIC, soutien de 2'600 francs), Maëlle GROSS (Espace

EEEEH !, Nyon, soutien de 3'000 francs), Maëlle GROSS (Verein la_cápsula, Zurich, soutien de 2'000 francs), Matheline MARMY (Kunsthau Langenthal, soutien de 1'500 francs), Edgar MARTINS (CPG, soutien de 2'000 francs), Plusieurs artistes, Open House (Genthod, soutien de 20'000 francs), Jonathan VIDAL (Lokal-int, Bienne, soutien de 1'200 francs), Paulo WIRZ (Salle Crosnier, soutien de 5'000 francs), Maria IORIO et Raphaël CUOMO (Espace 3353, soutien de 4'000 francs) et Douna LIM et Théo PESSO (Salle Crosnier, soutien de 4'000 francs).

Total des aides attribuées : 49'800.- francs.

Total annuel des aides attribuées : 117'800 francs.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par les collaboratrices scientifiques du Fonds cantonal d'art contemporain, rattaché à l'office cantonal de la culture et du sport.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Préparation des documents pour les commissaires
- Protocoles des séances
- Procès-verbaux
- Rédaction des courriers
- Listes Excel des propositions d'achat et des demandes d'aides à la production
- Gestion des archives (dossiers)
- Suivi des productions
- Factures, paiements, bilans

V. Frais de la commission

Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF) et pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF):

12'285 francs.

Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

136.57 francs.



Diane Daval
Présidente de la commission consultative
du Fonds cantonal d'art contemporain